

AUSSONNE

ACTUALITES

FEVRIER 2018 BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Urbanisme
Lou Pintre,
premières
esquisses

p.3

Services publics
Les nouvelles
compétences
de la mairie

p.8-9



SOMMAIRE

	pages
Zoom sur	3
Lou Pintre, premières esquisses	
Urbanisme	4-5
L'éclosion de programmes privés	
Patrimoine communal	6-7
- La reconversion de Louise-Michel engagée	
- Club House, le chantier est lancé	
Services publics	8-9
Les nouvelles missions de la mairie	
Citoyens à l'honneur	10-11
- Les Médailleurs du travail honorés	
- Emmanuel Tecles, artiste libre	
Jeunesse	12-13
Le CLAS, un dispositif coup de pouce	
Social-Solidarité	14-15
Ateliers et échanges... des formules qui marchent !	
Culture	16
Le programme du trimestre	
Vie associative	17
Le fil des nouveautés	
Expression libre	18
Adresses utiles	19
Temps forts	20
Des vœux et des projets	



Chers(ères) Administrés(ées),

Les élus entrent dans une phase de l'année difficile et sensible : celle de la définition du budget de la Commune.

Un travail fin et méticuleux a été commencé avec les services municipaux pour aboutir à un vote fin mars.

Notre projet municipal est l'expression d'une vision et d'une ambition raisonnées, concertées et cohérentes que nous portons pour notre commune. Mais nos moyens sont de plus en plus mesurés et encadrés, et les élus de proximité que nous sommes devront être, débrouillards, ingénieux, et avisés ; des qualités qu'il nous sera d'autant plus nécessaire de mettre en œuvre que la cacophonie générale se poursuivra au niveau des choix de l'Etat.

Néanmoins nous restons à votre écoute et nous vous invitons à continuer à vous engager avec nous, le plus souvent possible. Chaque geste est déjà beaucoup, pour que notre village reste un lieu de proximité, de vivre-ensemble indispensable à tous.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne



Numéro gratuit

Graphiste :
Philippe ORSEAU
Tél. 06 20 68 09 10
www.orseau.com
Imprimeur :
MESSAGES
Tél. 05 61 41 24 14

Lou Pintre

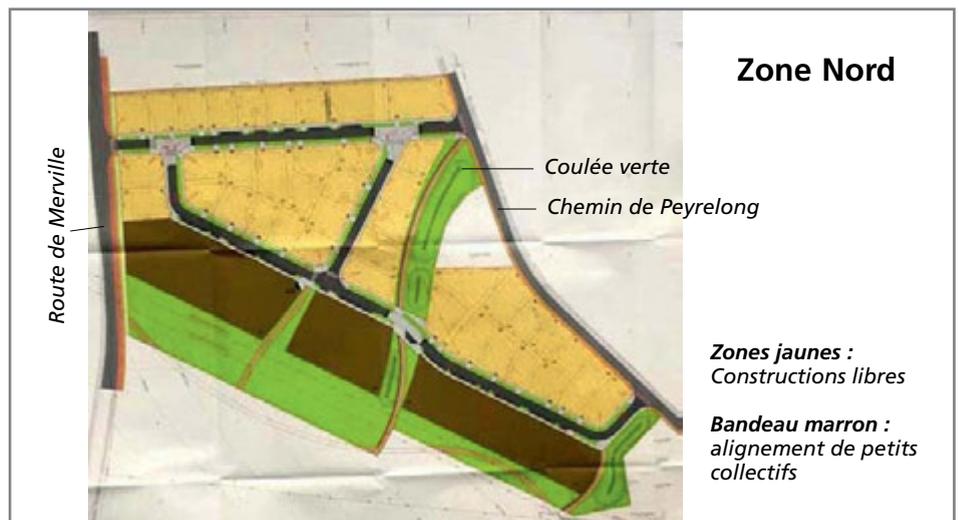
Le projet démarrera au nord

Le dynamisme de la ville, son positionnement à proximité du secteur aéronautique, sa qualité de vie sont des points attractifs qui ont incité les aménageurs à s'intéresser au futur quartier de Lou Pintre. Après la modification du Plan Local d'Urbanisme qui a permis sa mise en urbanisation, le projet d'aménagement de la zone avance ; les premières constructions débiteront au nord.

Avant même cette mise à l'urbanisation, les aménageurs avaient informé la mairie de leur intérêt pour la zone Lou Pintre. Ils n'ont donc pas tardé à se positionner très concrètement : mi-décembre, Gotham a déposé un permis d'aménager. Ce projet, comme le veut la loi, favorisera la mixité sociale. La SA Colomiers Habitat a reçu la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction des 56 logements collectifs destinés à de la location notamment sociale.

Fin d'instruction à l'automne

Les partenaires du projet sont donc désignés et le permis d'aménager est en cours d'instruction. Le document va donner les grandes orientations d'urbanisation de la partie nord ; c'est là que vont démarrer les constructions. Mais dans un souci de cohérence, l'aménageur va définir des caractéristiques générales communes à l'ensemble du quartier. L'étude du sol, par exemple, a fait ressortir l'imperméabilité des terres. Le traitement des eaux est donc une des questions qui nécessite une prise en compte globale. Des « noues », -petits fossés destinés à drainer les eaux de ruissellement- seront créées sur l'ensemble du territoire concerné... Au niveau de la voirie, des traversées piétonnes seront dessinées dans le prolongement des trottoirs au nord comme au sud, les giratoires seront étudiés pour faciliter la rotation des bennes à ordures... Ces points techniques et bien d'autres seront traités dans une vision d'ensemble. De la même manière, les porteurs du projet ont été invités à



s'inscrire dans un calendrier favorisant une enquête publique unique pour les deux phases. L'instruction du dossier pourrait se terminer fin 2018 et les travaux démarrer tout début 2019.

Une zone de construction mixte

Le quartier sera relié au centre du village par une piste cyclable. Un trottoir piétonnier se prolongera au-delà du collège dans la continuité de la desserte de la route de Merville. Sur le plan routier, quatre accès directs ont été prévus depuis le chemin de Peyrelong pour entrer dans la zone. Tout au nord, sur la partie la plus large du terrain, en alignement, seront édifiés les petits collectifs destinés à l'habitat social. Sur 3 000 m² environ,

ces 28 bâtiments en R+1 seront gérés par Colomiers Habitat.

Le reste de la zone sera consacré à de l'habitat pavillonnaire. Il comprendra une quarantaine de lots en construction libre : habitat groupé, individuel ou intermédiaire... Au total 76 logements devraient être construits. Lou Pintre devrait accueillir ses premiers habitants courant 2020.

A terme, lorsque nord et sud seront aménagés, 300 logements devraient être implantés. Le quartier comprendra 35 % de logements sociaux soit 105 logements sociaux pour 195 logements à construction libre et privée. Un emplacement sera également réservé pour un équipement public dédié à la petite enfance. Enfin, une coulée verte paysagère inscrite dans le réseau vert de l'agglomération séparera les deux zones.

PLUi-H

Enquête publique lancée en mars

Une enquête publique doit avoir lieu dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H de Toulouse Métropole. Les dates ont été fixées : cette enquête se déroulera du vendredi 30 mars à 9h au jeudi 17 mai à 17h. La commission d'enquête tiendra des permanences à la mairie : Vendredi 13 avril de 9h à 12h, Mardi 17 avril de 8h30 à 11h30, Vendredi 11 mai de 14h à 17h, Jeudi 17 mai de 9h à 12h. Tous les documents seront disponibles en mairie ou sur le site :

<http://www.toulouse-metropole.fr/projets/plan-local-d-urbanisme-intercommunal>



Une éclosion de programmes privés

Si l'aménagement de la zone Lou Pintre doit permettre à la ville de « coller » aux exigences du programme de l'habitat intégré au PLUi-H, l'arrivée de projets privés contribue aussi à élargir l'offre de logements. Plusieurs programmes sont en cours de réalisation ou à l'état de dossiers. Dans tous les cas, particuliers ou promoteurs porteurs de ces projets sont astreints à réglementation notamment en matière d'habitat social et... en matière de hauteur des bâtiments : la tour de 15 étages, à Aussonne, c'est résolument non !

Route de Seilh - LP Promotion a démarré les travaux de son programme les Terrasses Boréal. Les réseaux sont réalisés, les voiries consolidées. Situé en face du Bois de Paucy, ce programme immobilier comprendra à achèvement 31 logements dont 9 logements locatifs sociaux. La livraison est prévue pour le courant 2019.

Route de Seilh, bis – C'est un projet porté par un particulier qui devrait se réaliser lui aussi route de Seilh, dans le voisinage de la pharmacie. Il sera confié au promoteur immobilier, Endroits de Cité. Le permis de construire vient d'être déposé en décembre 2017. Le projet porté se positionne sur de l'habitat moyen ou haut de gamme. La touche qualitative est apportée par l'esprit architectural d'inspiration régionale. Ce programme proposera des petits collectifs en R+1 + combles, certains appartements se nichant en sous-toit

mansardés... Côté environnemental, il sera doté de parking en sous-sol pour limiter la pollution visuelle. Au total, 31 logements dont une dizaine en locatif social devraient être livrés en 2020.

Chemin de Vignaux – Un permis de construire encore en instruction a été déposé par « Eclisse Promotion ». Sur un terrain situé chemin de Vignaux, le promoteur envisage de construire un programme de 28 logements en R+1 dont 7 logements destinés au locatif social.

Impasse Carbounel – Dans l'enceinte d'une ancienne ébénisterie, un projet privé prévoit aussi la création de 8 logements sociaux au profit du bailleur Promologis.

Le chapitre n'est pas clos ; de nouveaux dossiers sont en cours d'instruction et pourraient aboutir dans les prochains mois. Au total plus d'une centaine de logements pourraient donc voir le jour en complément des 300 programmés sur la zone Lou Pintre.

Plus d'information auprès du service local de l'urbanisme

Accueil du public :

Lundi - Mercredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h30

Vendredi : 8h30 – 11h

Contact : André Coudino / 05 62 13 47 23

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Un rendez-vous est souhaitable.



Logements sociaux

Ni exemption, ni carence

Compte tenu du contexte local particulier (Plan d'Exposition au Bruit, Plan de Prévention du Risque Inondation, zones naturelles boisées...) la commune est déficitaire en logements sociaux (cf. Aussonne-Actualités juillet 2017). En juillet 2017, Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse-Métropole avait tenté de relayer la demande des élus d'Aussonne et ainsi de soutenir la commune dans l'incapacité de répondre aux exigences de la loi SRU (25 % de logements sociaux). Dans une réponse datant du 9 octobre, le Préfet précise que d'après « l'analyse de la Direction Départementale des Territoires, la commune d'Aussonne présente un taux d'inconstructibilité allant de 40 à 48 % selon les méthodes utilisées. Elle ne peut donc pas bénéficier d'une exemption au titre de l'article L.302-5 du code de la construction et de l'habitation ».

Par contre, compte tenu du manque de logements sociaux, le Préfet aurait pu mettre la ville sous tutelle. En février 2017, il avait signifié à Madame le Maire son « intention de carence ». Mais, l'attitude volontariste et collaborative de Lysiane Maurel, Maire et de son

Suivi social

Un dialogue bailleur-locataire

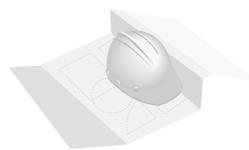
La crise aidant, le panel des catégories de personnes éligibles au logement social s'est élargi : retraités, étudiants, travailleurs pauvres, intérimaires, parents isolés... chacun peut, un jour, être astreint à solliciter un logement social : selon les statistiques, 60 % de la population française est aujourd'hui en situation d'éligibilité ! C'est la raison pour laquelle le taux de logements sociaux obligatoires a augmenté pour atteindre ces fameux 25 % ! Malgré l'augmentation du nombre des logements sociaux, le turn over est faible. A Aussonne, pour l'année 2017, seulement 46 logements se sont libérés. Il faut rappeler que ces logements sont ensuite attribués par les Commissions d'Attribution des Logements (CAL) multipartites. Les communes ne sont attributaires que pour une faible part. Sur ces 46 logements, la commune a disposé d'un quota de 10 logements.

Pour aider les locataires en particulier les familles les plus en difficulté, certains bailleurs sociaux assurent maintenant un suivi. C'est le cas de la société Patrimoine SA Languedocienne. Elle organise régulièrement des permanences dans les locaux du CCAS. (cf. permanences).

Enfin, le logement est devenu le principal poste de dépense des foyers. Statistiquement, il représente 1/4 de leur budget. Depuis plusieurs années, le CCAS soutient les familles à revenus modestes ou en difficultés financières notamment grâce à des actions d'AEB (Aide Educative Budgétaire). Comment mieux gérer un budget, limiter les consommations d'énergie, éviter les pièges de la consommation, prévoir l'imprévu ? En 2017, 203 familles ont été reçues par la conseillère en Economie Sociale et Familiale du CCAS.

Adjoint à l'urbanisme Francis Sanchez, ont convaincu le Préfet de la bonne volonté et de la bonne foi de l'équipe municipale.

Dans un courrier du 11 décembre 2017, il souligne donc que, « malgré un taux d'atteinte insuffisant, compte tenu de... l'inconstructibilité forte du territoire..., des autres contraintes d'urbanisation (PPRI, zones naturelles...) et des difficultés historiques de révision du document d'urbanisme, il ne donne pas suite à son intention de carence ». Ce soulagement ne vaut pas quitus définitif ; avec l'urbanisation de la zone Lou Pintre des mesures compensatoires devront obligatoirement être appliquées dans ce secteur. Le taux de logements sociaux sera de 35 %. Les programmes privés n'échappent pas à la règle : la plupart d'entre eux vont intégrer 35 % de logements sociaux. Si la commune n'atteint pas le taux réglementaire de 25 %, elle tentera de s'en rapprocher le plus possible. Il faut rappeler qu'à défaut d'atteindre le quota, la commune verse chaque année des pénalités pour chaque logement manquant. Pour 2017, elle a versé 78 894 euros au titre du manquement (cf. Aussonne Actualités juillet 2017) et elle a évité le pire : la déclaration de carence du Préfet qui lui aurait fait perdre son autonomie sur l'urbanisation de son territoire (cf. ci-dessus).



En bref



Zones économiques du Parc des Expositions (Pex)

Inutile de dire que les travaux du Pex avancent : les Aussonnais le constatent tous les jours. Ce qui se voit moins, c'est l'avancée des dossiers. La commercialisation du Pôle Economique jouxtant le parc des Expositions a été ouverte en décembre. Le 11 décembre, notamment, a été lancée la consultation pour la construction du complexe hôtelier situé à l'est du Parc, sur notre commune et celle de Beauzelle. Le complexe accueillera au minimum 250 chambres. Le choix du jury sera connu le 15 mars.

Centre de secours et d'incendie

Version équipement public, Georges Méric, président du Conseil Départemental a confirmé « sa volonté de soutenir fortement le SDIS 31... » notamment en aidant « la réalisation de nouvelles casernes », dont celle d'Aussonne. Elle devrait être opérationnelle à l'horizon 2021.



Une nouvelle vie pour l'ex-maternelle Louise-Michel

La construction de la nouvelle école Louise-Michel a laissé vacants les anciens locaux. Dans une logique d'optimisation et sur la base d'un investissement raisonnable, la ville peut prévoir dans ce bâtiment l'extension ou la création de divers services.

Des travaux d'aménagement vont démarrer dans un délai relativement bref. Ils seront menés avec la participation financière du Conseil Départemental et de la Caisse d'Allocations Familiales pour la partie crèche. Les travaux feront l'objet d'une demande d'autorisation de construire afin d'y installer trois entités, la crèche Gros Câlin, le PIJ et la future bibliothèque municipale.

Une crèche de 25 berceaux

Toujours propriété de la commune, les locaux de l'ex-école maternelle seront en partie mis à disposition de la crèche associative Gros Câlin et ce à titre gracieux. En dépit d'aménagements successifs, la villa qui abrite pour l'instant la structure avait atteint ses limites. L'école maternelle est déjà adaptée à un public de jeunes enfants. Des travaux d'aménagement et de restructuration des espaces seront malgré tout réalisés. Il s'agit de mettre en adéquation locaux et nouvelles normes imposées par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et la PMI (Protection Maternelle et Infantile) pour ce type d'établissement. Après quoi Gros Câlin va gagner en confort et en superficie ; la structure actuelle s'étend sur 190 m² ; elle disposera de 400 m² dans ses nouveaux locaux. Elle va également augmenter sa capacité d'accueil qui sera portée de 20 à 25 berceaux. La crèche occupera la partie du gauche du bâtiment avec une entrée identifiée.

La première bibliothèque municipale

Deux services communaux seront également hébergés dans ces locaux. Le Point Information Jeunesse/Cyberbase logé dans un local exigu trouvera de meilleures conditions d'accueil pour les jeunes, mais aussi tous les Aussonnais qui peuvent bénéficier d'un accès aux nouvelles technologies. Aide, conseil, support technique, mais aussi accueil ponctuel en cas de panne.... la cyber-base, il faut le rappeler est ouverte à tous.

Enfin et surtout, attendue depuis des années, une bibliothèque va trouver sa place dans ces locaux. Ce service est à créer. La conception du projet a été confiée à l'architecte beauzellois Nicolas Pascal. Le dossier de consultation des entreprises est prêt ; les travaux devraient durer environ 10 mois.



Club House de football Sur de bonnes bases

C'est un peu le cadeau du Père Noël aux joueurs de foot locaux. En préparation depuis quelques mois, les travaux du club house ont démarré en décembre sur le stade. La construction a été confiée à l'entreprise Aussonnaise Pedro. La première opération a consisté à supprimer le merlon existant pour permettre la réalisation du local. En janvier, les fondations étaient coulées. Le club house devrait être livré en septembre. Il n'a pas été implanté à l'emplacement de l'ancienne salle Germaine-Berrier. Plus pratiquement, il sera directement accessible depuis le grand parking créé sur le chemin du Brana d'En Haut. Le choix s'est porté sur un bâtiment dont l'architecture est inspirée des ailes d'avion. L'ensemble fini comprendra deux entités. Le club house composé d'une salle de 100 m², d'une vaste terrasse couverte, d'un local technique et d'un bureau. La deuxième entité, un local technique, sera réservée aux équipes d'entretien du stade et au stockage de leurs matériels.

Le dossier financier

CLUB HOUSE FOOTBALL	
Programme du Projet	5 166,22 €
Etudes de sols	4 001,28 €
Bureau de contrôle	4 482 €
MOE (Architectes)	39 223,80 €
CSPS (Coordonateur sécurité)	4 010 €
Travaux	485 907,40 €
TOTAL de l'opération	542 790,70 €
Subvention Conseil Départemental de la Haute Garonne	84 062,50 €
Financement Mairie Aussonne	458 728,20 €



Environnement



à Antennes relais...

Nouvel épisode de la saga

La saga des antennes-relais n'est pas terminée, mais un nouveau chapitre vient de s'écrire : fin décembre, les fins observateurs ont pu remarquer que 3 mâts avaient disparu du château d'eau. Après une occupation indue qui s'est étirée dans le temps, l'opérateur SFR a déposé les 3 éléments de son antenne. L'opérateur Orange a suivi ; il a fini d'équiper la nouvelle installation qu'il a érigée chemin de Las Cartounados et a déposé l'ancienne antenne le 5 février.

Après de multiples démarches, SFR souhaiterait installer une nouvelle antenne sur les hauteurs de Laubarède. L'implantation devrait se situer dans un espace boisé classé. Cette opération ne pourra se faire qu'à condition de déclasser une parcelle et que ce déclassement soit porté au PLUi-H en cours d'élaboration. Cette nouvelle antenne pourrait donc être érigée mi-2019. Entre temps la continuité de service pourrait être assurée grâce au déploiement de technologies aujourd'hui matures comme une infrastructure mobile...

Jardins solidaires Alimentez la grainothèque !

Le printemps est la bonne période pour réveiller les jardins solidaires. Les jardiniers se sont retrouvés et ont commencé à échanger conseils, astuces et graines ! La parcelle pédagogique va, cette année, accueillir les premiers enfants, le mercredi, dans le cadre des activités de loisirs. Pour développer cette activité, une « grainothèque » a été constituée. Elle alimente le jardin pédagogique créé dans le patio de l'école Jules-Ferry, mais va, aussi, apporter le « matériau » de base de la parcelle pédagogique.

Par contre, une invitation est lancée à tous les Aussonnais : vous cultivez un potager ? Vous semez et il vous reste des graines ? Glissez les dans une enveloppe, inscrivez le nom de l'espèce et déposez l'enveloppe soit dans la boîte aux lettres installée aux jardins solidaires, soit au PIJ, soit au CCAS. Elles seront utilisées par les petits jardiniers. Merci pour eux.

Par ailleurs, il faut rappeler que la société n'est pas figée... les familles bougent, déménagent ! Certains jardins peuvent se libérer à tout moment. Vous rêvez de cultures potagères, de cuisiner « vos » légumes et il vous manque le petit lopin de terre pour le faire... n'hésitez pas à vous renseigner ou à réitérer une demande, un jardin est peut-être disponible

Plus d'infos auprès du CCAS - Tél: 05 62 13 47 28

Espace public et citoyenneté

Surprise, surprise... nos petits loups ne sont visiblement pas les seuls à fréquenter le jardin public aménagé pour eux à côté de la salle associative n°1. Jeunes mères de famille et assistants maternels ont pu y retrouver, jonchant le sol... quelques mégots! Que des ados ou adultes gardent leur âme d'enfant et jouent au toboggan, soit. Qu'ils laissent traîner quelques bouts de cigarette à portée de menottes est par contre totalement irresponsable et dangereux pour nos bouts de chou ! Merci d'y penser.



De la même manière, des tags refont régulièrement surface dans l'un ou l'autre des points de la ville. Ces dégradations constituent tout à la fois une atteinte à la collectivité et une charge financière supplémentaire pour la commune tant il faut de moyens et d'énergie pour les faire disparaître. Il faut rappeler que les graffitis sont considérés par le droit pénal français, comme une « **destruction, une dégradation ou une détérioration volontaire d'un bien appartenant à autrui** » et à ce titre passible de sanctions !

Sapins

Le Père Noël dépose les cadeaux au pied des sapins, mais il ne se charge jamais de l'enlèvement des arbres. Les services techniques de la mairie ont donc fait le job à sa place ! Pour éviter d'encombrer les trottoirs, ils ont mis à disposition des familles un point de collecte sur le parking de l'ancien Champion, chemin de Mounestié. Les Aussonnais ont pu venir déposer leurs arbres jusqu'au 31 janvier, jour de la fermeture. La réouverture est prévue... en janvier prochain !

Du nouveau près de chez vous

La loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle et la modernisation de la vie publique ont des répercussions sur la vie des citoyens et sur les missions confiées aux mairies. Elles ont redistribué les compétences. Petit rappel citoyen.

Les nouvelles procédures ouvertes

Le Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) ne se fait plus au tribunal mais auprès des mairies. C'est l'officier d'état civil de la mairie qui enregistre la convention de PACS ; il peut aussi, le cas échéant, procéder à sa modification et à sa dissolution.

Le service est accessible au public durant les heures d'ouverture de la mairie, mais les documents nécessaires à la demande peuvent aussi être téléchargés directement sur le site de la commune www.aussonne.fr. Dans le menu, à gauche de l'écran, vous optez pour « Les Services », puis sur l'onglet « Etat civil-élections ». Notice explicative, déclaration conjointe et convention-type sont disponibles. Il suffit de remplir les formulaires et de les renvoyer au service Etat-Civil (Tél. 05.62.13.45.72)

Sur le plan pratique, le PACS est signé au cours d'une cérémonie, organisée pour rendre ce moment plus solennel. Cette cérémonie est célébrée soit par Madame le Maire soit par l'adjoint référent pour cette manifestation suivant un planning (jour et heure) validé par les élus.

Depuis le début novembre, 10 Pactes Civils de Solidarité ont été signés à Aussonne.

Le changement de prénom

Votre prénom est difficile à porter ? Vous ne l'avez pas choisi et vous avez le droit d'en changer. Il faut, bien sûr, que la demande soit légitime. Là aussi, la démarche ne se fait plus auprès du tribunal mais auprès de la mairie de votre lieu de résidence ou de votre lieu de naissance. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peuvent également être demandées. Une procédure existe également pour la francisation du prénom, quand cette francisation est effectuée au moment de l'acquisition de la nationalité française.

Où se renseigner ?

**Auprès du service de l'Etat Civil –
A la mairie – Tél 05 62 13 45 72**

Les procédures non prises en compte

Si les mairies peuvent enregistrer de nouveaux actes d'état civil, elles ont été dessaisies de certaines autres démarches administratives.

La Carte nationale d'identité

Depuis le mois de mars 2017, les cartes nationales d'identité (CNI) sont soumises à la même procédure que les passeports. Elles sont établies à partir des technologies numériques. Seules les mairies équipées d'une borne biométrique peuvent les délivrer. En Haute-Garonne, 26 communes sont équipées de ce matériel. Aussonne ne dispose pas de la borne biométrique et n'enregistre donc plus les dossiers.

Où s'adresser ? Le demandeur est libre de s'adresser à n'importe laquelle des 26 communes équipées. A titre indicatif, les plus proches d'Aussonne sont :

Blagnac (05 61 71 72 00)

Colomiers (Tél 05 61 15 22 22)

Grenade (05 61 37 66 00)

Toulouse (05 61 22 29 22).

Toutes les coordonnées sont disponibles sur <http://www.haute-garonne.gouv.fr/Actualites/Quand-vos-demarches-sont-a-portee-de-clic>

La demande de carte grise et/ou permis de conduire

Avec la mise en œuvre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG), toutes les opérations intervenant sur les certificats d'immatriculation et permis de conduire sont dématérialisées. La Préfecture n'assure plus l'accueil physique des demandeurs ni l'instruction des dossiers papier. Par contre elle met à disposition un site très détaillé pour

- Accéder aux procédures dématérialisées : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>
- Ou, être orientés vers des professionnels habilités : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/services-associes/ou-immatriculer-mon-vehicule>





Nouveau

Un point numérique à l'accueil de la mairie

Sous peu, le traitement numérisé d'actes divers et variés va se généraliser. La mairie a donc pris acte de cette évolution qui peut mettre en difficulté les citoyens non équipés en informatique ou néophytes dans le manie- ment de ces outils. Elle vient d'aménager un poste informatique à l'accueil. Vous n'y ferez pas d'achat en ligne ou de réservation de vacances !!! Cet ordinateur donne directe- ment mais seulement accès au site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS). Obtenir une carte d'identité, une carte grise, changer d'immatriculation... ce site officiel permet toutes les démarches d'e-adminis- tration. Les agents communaux d'accueil peu- vent vous aider pour aboutir plus facilement. Mais attention, ces démarches peuvent demander du temps. Il est prudent de venir en mairie au plus tard une heure avant les heures de fermeture.

Un point numérique à Toulouse

Le Ministère de l'Intérieur a pensé, lui aussi, aux personnes « non équipées, non connec- tées ou... aux réfractaires à l'ordinateur ». Il met à disposition des points d'accueil numé- riques. Ces points d'accueil sont dotés d'ordi- nateurs, d'imprimantes et de scanners ; ils sont accessibles dans toutes les préfectures et sous-préfectures. Des médiateurs peuvent guider les usagers dans la réalisation de leurs démarches. Pour Aussonne, le « point numé- rique » le plus proche se trouve 1, rue Sainte- Anne à Toulouse.



Agents communaux

Au revoir Fabienne

Elle était arrivée de la région parisienne dans une commune encore rurale. En plus de sa fraîcheur, Fabienne Gontier avait apporté compétence et savoir faire. Agent administratif au service comptable, Fabienne Gontier a su s'investir dans sa mission au fil de l'extension de la ville et des évolutions des procédures publiques. Attachée à l'intérêt général elle a, discrètement mais sûrement assuré avec une totale fiabilité son rôle. En octobre dernier, elle faisait valoir ses droits à la retraite après 25 années passées au service des Aussonnais. Lysiane Maurel, maire et Francis Sanchez, premier adjoint au maire, l'assuraient de la reconnaissance de la collectivité.

Permanences

Médiation Familiale

Les permanences d'information sur la médiation familiale ont lieu le 3ème mercredi du mois, de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville – Les prochaines permanences se tiendront les 21 février, 21 mars et 18 avril – Sur rendez-vous - Tél 05 62 13 47 28

Logement social

La société Patrimoine qui gère des logements sociaux sur la commune tient des permanences dans les locaux du Lien Social. Une conseillère pourra accueillir et accompagner les familles qui rencontrent des difficultés diverses en matière de logement. La prochaine permanence aura lieu le 20 avril.

Conciliateur de justice

Les prochaines permanences de Monsieur Oliet auront lieu les 9 mars, 13 avril et 11 mai de 14h à 17h, à la Mairie – Tél 05.62.13.47.20



Médillés du travail

Après la trêve des confiseurs, Aussonne célèbre traditionnellement la fête... du travail. Début janvier, comme chaque année, Lysiane Maurel présidait donc une cérémonie multifacettes au cours de laquelle elle mettait à l'honneur, en particulier, les médaillés du travail. Depuis plusieurs années, avec la crise endémique de l'emploi, ces médailles sont un symbole fort ; Lysiane Maurel rappelle qu'elles sont loin d'être anecdotiques, le travail restant un des facteurs d'équilibre de la vie. C'est donc très chaleureusement qu'elle accueillait au nom de la ville ceux qui, au titre de leur engagement professionnel, avaient reçu des distinctions :

Médaille Grand Or : Alain Bourthoumieux – Viviane Mermoud - Elise Ourmières

Médaille Or : Pascal Coll – Guy de Zotti – Christophe Derrey – Patrick Fauvet – Jean-Louis Garrido – Dominique Gorse – Patrick Léon

Médaille Vermeil : Christian Albrespy – Patrick Alizon – Michel Bravo – Xavier Caner – Philippe Londios – Arlette Pouilh – Marie-Line Siffre – Martine Vincenot

Médaille d'argent : Adnan Aissaoui – Samir Attou – Carole Bernardo – Daniel Boulze – Sandrine Déon – Nicolas Isaac – Sandrine Laborderie-Alayr – Guilène Lacombe – Laurent Llobet – Gisèle Lopes – Régis Lopez – Valérie Moirod – Jean Marie Rubio - Sonia Sanchez – Martien Sebban – Brice Semis – Philippe Té – David Thèze – Alain Vinet-

Bienvenue aux nouveaux habitants

Accueillis par les élus de la ville et leurs homologues juniors du Conseil Municipal des Enfants, les nouveaux habitants avaient également été invités à se joindre à cette cérémonie. Si la commune n'a pas enregistré de livraison massive de programmes immobiliers, une quarantaine de familles sont venues rejoindre le rang des Aussonnais. Certaines étaient présentes pour cette manifestation. L'échange convivial qui suivait les discours officiels a permis à ces nouveaux administrés de s'entretenir avec les élus, personnalités, chefs de service, responsables associatifs venus nombreux. Ils ont ainsi pu prendre connaissance plus en profondeur des projets en cours, des informations qui pourront faciliter leur intégration.

Emmanuel Tecles,

artiste libre

Emmanuel Tecles... vous connaissez ? Bien sûr, au collège Tillion, c'est le prof de gym. Ailleurs, c'est un autre personnage, un artiste talentueux dont le mode d'expression, l'Urbex -la photo d'exploration- est un concentré de poésie et de nostalgie. A découvrir.

« Je suis un rêveur », dit Emmanuel Tecles, comme pour s'excuser de ne pas présenter des photos bien alignées de paysages enneigés ou de couchers du soleil. La poésie, lui la trouve, cachée sous la misère des murs délabrés, des bâtiments abandonnés, des friches industrielles... tous ces lieux désertés par l'homme mais porteurs d'une histoire. « Les explorations sont pleines d'émotion et teintées d'une réelle nostalgie », dit-il. Inspiré par l'univers fantastique du réalisateur Tim Burton, Emmanuel Tecles ne s'est pas fait de cinéma : c'est sac à dos et appareil photo en bandoulière qu'il a décidé d'assouvir son besoin viscéral de création artistique.

La photo, c'est un voyage

Et le sac à dos est aussi vital que le grand angle. « La photo, c'est un voyage ; il faut partir » dit cet aventurier qui a déjà parcouru une bonne partie du monde. Ce tennisman et paddleur de haut niveau fonctionne à l'adrénaline. S'il l'a longtemps trouvée en compétition, il la trouve aujourd'hui en franchissant des grilles mangées de lierre, en escaladant des pans de murs effondrés. En découvrant la photographie en 2009, il a ouvert sa porte à une passion, celle de l'insolite. Et l'insolite, ça se mérite. « Je prends forcément des risques dans des lieux où je ne devrais pas être, mais je reste respectueux des sites que je découvre. Je ne fais pas de mise en scène. Je me laisse surprendre par un rayon de soleil, un éclairage, l'enchevêtrement artistique de vieilles pierres et d'herbes

sauvages... »... ou par des engins rouillés, des bancs abandonnés...

Emmanuel Tecles prend ce que son œil et son émotion perçoivent pour en faire ce qu'il sait faire avec talent : un tableau photographique, artistique et unique.

« J'ai une addiction aux escaliers », reconnaît-il... et c'est tant mieux. Il les traque partout, dans ces monuments effondrés, ces bâtiments de luxe livrés aux ronces... Ils font l'objet de clichés graphiques exceptionnels. L'œuvre de cet artiste discret a déjà été remarquée et primée. Emmanuel Tecles a déjà présenté de nombreuses œuvres en exposition, notamment, au Bazacle à Toulouse. En novembre, il présentait quelques clichés, en voisin, à la médiathèque de Cornebarrieu.



A découvrir absolument sur www.tekprod-photographies-urbex.com

Alain Inial Suspense au cœur de la Cerdagne

Le décor n'a pas changé. Dans « Collioure couleur rouge sang », son 3ème roman et son 2ème policier, Alain Inial fait une nouvelle fois de la Cerdagne un des personnages principaux de son intrigue. De son écriture fluide, il dresse le portrait flatteur, à juste titre, de cette nature insolentement belle et sauvage. Il fait aussi une large part au suspense et amène le lecteur, de la première à la dernière page, dans une énigme à rebondissement. Les amateurs de pure hémoglobine n'y trouveront peut-être pas leur compte. Mais l'attrait des livres d'Alain Inial est, justement, de flirter avec la peur sans tutoyer l'horreur, de trouver, même chez les malfrats, escrocs et assassins suffisamment d'humanité pour donner envie de les fréquenter... jusqu'à l'épilogue. Dans des univers différents, Alain Inial joue sur cette corde offrant au lecteur un polar qui, du noir au rouge en fait voir de toutes les couleurs... dans le milieu des peintres... une belle palette.



Alain Inial, qui prépare un nouveau roman pour l'été, signait ses œuvres au Foyer Rural en compagnie de Jérôme Garcia, dit Goof auteur de BD et animateur de l'atelier « bulles » du Foyer.

Le CLAS... c'est la classe !



Ce sont des homonymes et à la fois presque des synonymes puisque Classe et CLAS ont le même objectif : faire progresser nos écoliers ou nos collégiens. La nuance tient dans le moyen. En classe on apprend, au CLAS « on apprend à apprendre », dit Yoan*. Il a tout juste ! Située après la classe, l'action CLAS n'a pas pour vocation de refaire le cours.

Le CLAS, comment ça marche ?

Ce que l'on reprend ou apprend, c'est la méthodologie. Préparer sur sa table, la trousse, le cahier, consulter son cahier de textes, apprendre à réviser, jongler entre les disciplines au collège... pour certains enfants ou adolescents, s'organiser, c'est compliqué. Quel que soit leur niveau, leur réactivité, leur facilité ou leurs difficultés d'apprentissage, certains enfants ont du mal à entrer dans une organisation rationnelle du travail. La mission des animateurs du CLAS, est donc de proposer des méthodes pédagogiques individualisées pour faciliter les apprentissages.

Et cette aide est profitable. « Tout seul, je ne sais pas par où commencer », « ça nous aide à avoir de l'ordre », « ça m'oblige à réviser »... remarque Marie, Ophélie et Léo*. Loin de rejeter ce supplément au programme, leur ressenti est des plus positifs. Deux séances hebdomadaires sont programmées. Elles sont indissociables ; l'une est plus centrée sur l'aide aux devoirs, l'autre sur les apports culturels. « On fait des petits jeux », dit Ophélie. Ces petits jeux sont ludiques, mais... sérieux. Ils s'articulent autour de la stratégie, la réflexion ; elles nécessitent, une analyse de situation... autant de qualité qui, appliquées aux activités scolaires vont apporter un coup de pouce au jeune. L'approche culturelle fait aussi partie des apports du CLAS. Ainsi, Henriette, une Aussonnaise bon teint, vient en bénévolat livrer ses connaissances de la vie locale : comment c'était l'école à Aussonne autrefois ? Elle, elle le sait et la richesse de l'échange culturel fait écho à la scolarité des enfants.

Qui fait quoi ?

Le CLAS est un dispositif, le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Il lie la commune, la Caisse d'Allocations Familiales, l'Education Nationale et la Direction Régionale Jeunesse et Sport. Aussonne a adhéré à ces actions de soutien depuis plus de dix ans ; trois actions CLAS fonctionnent, une à l'école élémentaire Jules-Ferry, une à l'école élémentaire Louise-Michel et une au collège. Depuis la rentrée scolaire, 67 écoliers et 14 collégiens bénéficient de cet accompagnement. La ville vient d'obtenir un agrément et un financement pour 60 élèves en élémentaire et 14 en collège.

Les élèves peuvent participer à des actions CLAS soit à la demande des enseignants, soit à la demande des parents, soit à la demande de l'équipe de suivi. Ces actions sont suivies et évaluées par un comité local qui comprend des représentants de ces différents partenaires.

L'encadrement est assuré par Léa, Marjorie, Angélique, Cathy, les deux Hélène, Valérie, Jennyfer, Marie, Willy, Genny, Fabien ou Emeline. Animateurs des Accueils de Loisirs, ils ont l'avantage d'être des acteurs de la chaîne éducative, d'être formés à cette mission et... de connaître les enfants.

* NDLR - Prénoms d'emprunt





Eveil musical

Nos tout-petits sur scène

Dans leur majorité, les tout-petits accueillis dans les structures municipales auront vécu le 25 janvier une expérience unique. C'était leur « première fois » sur la grande scène d'Odysseus et pour la plupart, leur « première fois » à un concert... dont ils étaient en quelque sorte les musiciens. En amont, ils avaient été préparés à l'écoute et au jeu. Une séance dans leurs établissements respectifs avait permis de les sensibiliser à l'électroacoustique, aux sons, mais aussi au rapport du bruit et du silence. Avec « Prosodie », Emilie Mousset, l'artiste qui a conçu ce spectacle, accompagnait les enfants vers « une musique douce », à mi-chemin entre « le babil et la phrase ». A Prestillou et Prunel, les tambourins, xylophones ou tuyau plastique en guise de boomwhackers ont suscité l'engouement des tout-petits, invités, aussi à écouter, casque sur la tête, les sons pré-enregistrés par Emilie. Cette sensibilisation nécessaire a permis aux tout-petits de retrouver des sensations musicales connues à Odysseus.

Inscriptions scolaires

C'est vrai, la rentrée est un peu loin, mais les inscriptions scolaires auront lieu dès le mois de mars. Le calendrier n'est pas figé, mais surveillez Aussonne Entre Nous, le site de la ville et le journal lumineux : les dates seront inscrites. Pensez dès à présent à préparer le dossier de votre enfant. On rappelle les règles :

- Ces inscriptions sont obligatoires pour tous les enfants nés entre le 1^{er} janvier et 31 décembre 2015 et les nouveaux arrivants.
- Les parents doivent se munir des originaux et des photocopies :
 - . du livret de famille
 - . d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
 - . d'un certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2017-2018
 - . le cas échéant, du jugement de séparation/divorce



PIJ

Forfaits ski

N'oubliez pas : L'hiver n'est pas terminé, le plaisir du ski non plus. Comme chaque année, le PIJ peut vous proposer des forfaits de ski (jeunes et/ou adultes) à prix réduits. Ces tarifs sont valables pour des « forfaits à la journée ». Ils concernent huit stations de ski pyrénéennes : Ax les Thermes, Luchon, Peyragudes, Saint-Lary, le Mourtis, Font-Romeu, Les Mont d'Olmes et Ascou. Non datés, ils sont valables toute la saison, vacances scolaires et week-end compris. Le nombre est illimité et le tarif dégressif en fonction du nombre de jours skiables. Vous pourrez accéder aux pistes sans passer par la file d'attente et obtenir des réductions sur la location du matériel. Si vous skiez à Luchon, il est aussi possible d'acheter des billets pour le vaporarium. Anticipez votre commande auprès du 05 34 52 92 64.

Séjour blanc

Les jeunes Aussonnais profiteront des vacances de printemps pour aller pratiquer les sports de glisse. Le Clap's organise un séjour blanc, du 26 février au 1er mars à Saint-Lary.

Conseil Municipal des Enfants

Les élus juniors sont fébriles : ils préparent leur séjour à Paris pour le mois de juin. Avant achèvement de leur mandat, ils vont, comme leurs prédécesseurs, aller à la rencontre des institutions. Le calendrier des visites au Conseil Départemental et au Conseil Régional est à l'étude. Mais avant l'été, ils devraient aussi se rendre dans la capitale pour visiter l'Assemblée Nationale et le Sénat... une aventure citoyenne dont la préparation est longue et complexe.

Ecole Jules-Ferry, roulez casqués

Depuis le 22 mars 2017, le port du casque est obligatoire pour les enfants circulant à vélo. L'école Jules-Ferry s'était engagée dans cette action de prévention. Cette année, pour ne pas oublier et pour inciter au port du casque à trottinette, à rollers, à skate... bref à tout ce qui roule, elle mènera une nouvelle action le 22 mars 2018, jour anniversaire de la loi.



Ateliers cuisine

Quand la santé vient en mangeant

Ouvre boîte et soupe en boîte : la rime est bonne... mais pas pour la santé. La Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), la Carsat, l'Agence Régionale de Santé, la Mutualité sociale Agricole... tous organismes qui veillent sur notre santé se sont alarmés devant le constat d'études autorisées. En prenant de l'âge, on s'installe dans la routine d'un régime alimentaire peu varié, on perd l'attrait pour la cuisine... une attitude qui devient néfaste pour l'état général. Si on rajoute la tendance à l'isolement, le repas perd toute sa saveur. Réseau de professionnels de la Nutrition et de l'Hygiène alimentaire, Nutrimania a été sollicité pour redonner le sens du bien manger aux aînés ... et donc une meilleure santé ! Le CCAS a servi de relais pour faire cette proposition aux seniors aussonnais.

Une bonne recette

Il a mis en place des ateliers autour de l'équilibre alimentaire et des produits sains. Ces ateliers sont gratuits pour les participants, conduits par un chef talentueux et inventif pour donner à ceux qui en manqueraient, des idées de menus et des connaissances diététiques. Une bonne recette ! Depuis décembre, chaque mois, une séance est animée par un jeune chef. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent investir dans leur propre capital santé. Le concept est étudié dans ses moindres détails. L'atelier a lieu un jour de marché pour donner le goût des bons produits à ceux qui l'ont perdu. Voir, tâter, toucher, comparer... c'est essentiel pour se mettre en bouche. Ensuite le chef propose d'accommoder ces denrées fraîches. En

décembre et janvier, les premières participantes ont confirmé : « Ca stimule, ça donne des idées ». Mais il reste encore, c'est sûr, des Aussonnaises et aussi des Aussonnais qui gagneraient à se laisser séduire par une autre façon de manger.

Vous avez plus de 60 ans, une attirance marquée pour l'ouvre-boîte ? Oubliez-le ! Prenez soin de vous ! Venez participer à ces ateliers cuisine. Ils sont gratuits. Le transport jusqu'à la salle n°1 peut être assuré gratuitement par le CCAS. Le prochain atelier aura lieu le 16 mars. N'hésitez pas à vous inscrire auprès du CCAS – Tél 05 62 13 47 28





Ateliers d'échange de savoirs

Une fréquentation record

Ils sont à la fois un lieu d'échanges conviviaux et un temps d'enrichissement personnel. Les ateliers d'échange de savoir ont fait leur place dans le calendrier. Ils ont démarré autour de matériaux simples, courants – laine, fils, tissus, boutons, sequins... d'idées créatives et de savoir-faire des uns et des autres. On partage expérience et astuces. Ils vont maintenant plus loin : ces ateliers d'échanges de savoir proposent, par pôle, des activités très diversifiées et toujours gratuites : fabrication de produits de beauté naturels, confection de... tresses et toujours couture guidée. De la fabrication du sac au porte-clé berlingot... tout est possible.

Enfants, ados et adultes y trouvent leur compte.

La Salle des Fêtes se transforme en ruche animée et joyeuse. Pour les initiés ou les néophytes, cette formule est une vraie réussite ; échanges, savoir-faire, conseils et même matériaux y sont partagés sans a priori. Vous n'avez pas encore testé ? Venez !

Le prochain aura lieu sur le thème « éco »... Ecologie rimera avec économie... On retient la date, le 24 mars, toujours à partir de 14 h à la Salle des Fêtes.



Au revoir Olivier

L'atelier du 2 décembre avait été marqué par un point fort, une nouveauté, l'initiation aux bouquets secs à partir d'éléments naturels. Avec sa disponibilité, sa gentillesse naturelle, son professionnalisme et un incontestable talent, Olivier, le fleuriste d'O de Roche était venu apporter conseils, idées et coup de pouce. Avec une infinie patience, il avait

répondu aux multiples sollicitations et rajouté ici une perle, là une étoile pour apporter finition et poésie aux réalisations timides des participants. On aurait aimé que cette première collaboration fructueuse ne soit pas la dernière. Le sort en a décidé autrement et l'émotion était grande pour les nombreux Aussonnais qui, quelques semaines plus tard, ont accompagné Olivier à sa dernière demeure. Ses derniers bouquets resteront dans le souvenir de tous.

Jobs d'été

Vous êtes jeune majeur, vous souhaitez garnir votre cagnotte pour payer vos vacances entre copains ? Vous avez noté la date du 17 mars, de 9 h à 13 h. A la Salle des Fêtes les Rendez-Vous Jobs d'été vous attendent. Organisée par le service emploi local et le Point Information Jeunesse avec la collaboration des services de Mondonville et Cornebarrieu la manifestation est reconduite chaque année en raison du succès qu'elle remporte. Vous aurez accès à une longue liste d'emplois ponctuels, répertoriés pour vous. Vous pourrez aussi rencontrer des entreprises, des organismes de formation... qui vous donneront une meilleure idée des métiers d'appel, des secteurs d'activité en pointe. Ces échanges orienteront peut-être votre avenir. Venez avec votre CV : cette année, pour des raisons d'ordre technique, les CV ne seront pas imprimés sur place. **Plus d'infos - Tél : 05.62.13.48.65**

Dans l'album

Noël est toujours une période délicate pour les personnes isolées, malades ou les familles en difficulté. Le Lien Social ne les oublie jamais. Cette année encore, la solidarité avait trouvé place dans la hotte du Père Noël :



Des colis

les élus juniors, les administrateurs et les bénévoles du CCAS ont distribué 386 colis. Une noria de voitures a chargé pendant de longues minutes les paquets pour les remettre, en mains propres aux aînés. Au-delà du contenu, la ville s'attache à maintenir cette tradition d'apporter un peu de chaleur et un contact personnalisé pendant les fêtes.

Des jouets

les Rescapés d'Ovalie avaient, comme chaque année, offert un emplacement au CCAS lors du marché de Noël qu'ils organisent. Les visiteurs ont pu amener des jouets dont ils n'avaient plus l'utilité. Grâce à cette collecte, 9 familles soit 23 enfants âgés de 18 mois à 17 ans ont reçu des cadeaux pour Noël : jouets, places cinéma bowling laser Game Hopy parc... Les jouets récoltés non retenus ont été remis au Secours Populaire.

Des dons

Le CCAS a, par ailleurs, récolté de nombreux dons : habits bébé, nourriture, coton, lingettes, couches, produits d'hygiène...

Repas des aînés

Simple rappel : vous avez plus de 65 ans ? La ville vous attend le 25 février à midi à la Halle aux Sports pour un repas toujours sympathique et convivial. Une invitation personnelle vous est parvenue dans votre boîte aux lettres.

En dépit de l'attention portée à ces envois, si vous n'avez rien reçu début février, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie – **05 62 13 47 20**



Matinée contes

Le 3 février, dans la salle foyer de l'école Jules-Ferry, les enfants sont revenus à l'école... mais pas pour travailler ! Juste pour ouvrir grand leurs petites oreilles et écouter Sabine Choulet. Inlassablement, pendant trois séances, la conteuse a déroulé le fil de ses histoires pour enfants. Elle avait enchanté les ateliers du conte lors du Festival La Voix La Main en 2016. Le service culturel de la ville a eu envie de connaître la suite de ces histoires et l'a invitée pour une matinée « contes et comptines ». Elle initiait là une proposition culturelle nouvelle. Dans le cadre de l'association Tanuki, Sabine Choulet met au goût du jour le kamishibai, une forme de conte théâtral venu du Japon. Les petits Aussonnais ont pu le découvrir et suivre plan après plan, l'histoire du gros chat gris. Avec une entrée libre et gratuite, cette nouvelle proposition culturelle familiale ne pouvait que séduire.

Une centaine d'Aussonnais, grands et petits, sont venus écouter ces contes à rester éveillés !



Crédit photo Bruno Wagner

Théâtre

Propaganda

Le Conseil Départemental a fait le choix d'une saison culturelle itinérante. Aussonne se trouve sur la route. Il faut s'en réjouir. Etablie par la Direction des Arts Vivants et Visuels et certains artistes en résidence, la programmation est variée, éclectique. Elle comprend notamment une représentation théâtrale. Seul en scène, Jean-Pierre Cacérés, acteur de théâtre contemporain offre une interprétation burlesque de la propagande soviétique. Babouchkas, les sportifs, cosmonaute, Chœur de l'Armée Rouge, les stakhanovistes, apparatchiks et bien sûr Lénine et autres grands noms de l'histoire soviétique défilent sur scène. Dans une interprétation décalée qui utilise les codes du cinéma muet, Jean-Pierre Cacérés caricature les personnages emblématiques. C'est critique et drôle !

En partenariat avec la commune, le Conseil Départemental a programmé cette soirée théâtrale le samedi 7 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes – Entrée libre - A partir de 12 ans.



Parmi les autres rendez-vous, ne manquez pas :

Le 6 avril à 18h, à la Halle aux Sports, Carnaval de rues

Comme chaque année, les services municipaux d'Accueils de Loisirs s'affairent pour préparer chars et décors. Le Comité des Fêtes prête main forte à l'organisation. Les Aussonnais n'ont qu'à se déguiser et venir faire la fête. Le thème retenu pour l'édition 2018 est « Le Monde des Jouets », un thème proposé, mais non imposé : venez comme vous êtes, mais venez nombreux !

Le 8 avril à 17h, à la Halle aux Sports, Concert à quatre mains

L'Union Harmonique d'Aussonne avait été invitée, en décembre, sur la grande scène de l'Aria à Cornebarrieu. Le concert retour aura lieu le 8 avril. Stéphane Valls, ancien de la formation aussonnaise, aujourd'hui, chef de l'Harmonie Municipale de Cornebarrieu et François Mahenc se retrouveront pour un programme dont la qualité ne fait aucun doute. Notez la date : 80 musiciens sur scène, l'occasion est belle et exceptionnelle. Le plaisir sera au rendez-vous pour un auditoire que l'on attend nombreux.

Le 25 mai 21h à la Salle des Fêtes

Le service culturel de la commune a programmé un concert Jazz manouch et de musiques brésiliennes, une soirée frisson à partager sans modération : la participation est gratuite.

Le 10 juin à 20h30

à l'église, concert vocal avec le Chœur Sacré Belcanto dirigé par Sophie Bouvier – Entrée gratuite



Foyer rural

Buffethéâtre, une initiative heureuse

Le 3 février la Salle des Fêtes avait mis sa tenue cabaret et Nomad' Réceptions avait soigné le buffet. Le buffethéâtre conjugait donc plaisirs de la table et de la scène puisqu'en entrée, juste, après les assiettes apéritives, les Blablacteurs ont servi quelques sketches teintés d'humour noir... Un clin d'œil parfois acide à notre société, pour prouver qu'on peut, quand même rire de tout... et ils ont le talent pour. Les Phénomènes de Saint-Alban ont pris la relève pour le plat de résistance. Public et acteurs se sont retrouvés au dessert. Pour cette formule novatrice et originale, le Foyer Rural avait mis les petits plats dans les grands. Le public a aimé une mise en scène aussi réussie sur scène qu'en salle : une nouvelle fois, les Blablacteurs ont joué à guichets fermés.



Bibliothèque

Un plaisir retrouvé

Imaginez 5000 ouvrages, classés, rangés, étiquetés... Mettre sur pied cette nouvelle activité a représenté un travail titanesque. Les bénévoles du Foyer Rural n'ont compté ni temps ni peine pour mettre à disposition des Aussonnais tous ces ouvrages. Le travail préparatoire est fait, la bibliothèque vient juste d'ouvrir. Classés par thèmes, ces 5 000 ouvrages ont été récupérés dans la bibliothèque embryonnaire du Foyer mais le fonds a également été abondé par de généreux donateurs. Romans, poésies, policiers... la mise en rayons est impressionnante de clarté. Comble du luxe, une bibliothèque jeunesse a même été créée qui recense des livres pour les tout-petits mais aussi pour les collégiens.

Elle est ouverte à tous ; des permanences seront assurées par des bénévoles les mardis de 9h30 à 12h et mercredi après-midi (sauf en septembre). Pendant cette période, une participation de 2 € sera demandée mais les livres pourront être gardés un mois. A partir du mois de septembre, le Foyer Rural mettra en service une adhésion famille au tarif annuel de 18 € et une carte de lecteur. Le fonds a été informatisé et la gestion des prêts se fera numériquement. La bibliothèque peut encore s'enrichir. Vous disposez d'ouvrages que vous ne lisez plus ? Vous pouvez les offrir à la bibliothèque sous condition qu'ils soient **récents et en bon état**, bien sûr !



Les fous du Volant Aussonnais

"Concours de BELOTE - Le club de badminton local, "les Fous du Volant Aussonnais" - FVA pour les habitués, organise un nouveau concours de belote à la Salle des Fêtes, le vendredi 13 avril. Comme l'an passé, l'inscription est de 5€ par joueur, les équipes sont constituées sur place à 20h30 et le concours débute à 21h.

Une buvette est mise à disposition des joueurs durant toute la soirée et les récompenses sont toujours nombreuses. Une tombola bien dotée est également organisée.

De nombreux Aussonnais ont testé et adopté ces soirées sympathiques et conviviales. Mais les badistes vous attendent encore plus nombreuses et nombreux .

CycloClub

Un nouveau site - Affilié à la FSGT, section cyclotourisme, le Cyclo-Club aussonnais organise des sorties hebdomadaires à vélo de route avec les autres clubs cyclotouristes FSGT tout autour de Toulouse. Pour tout savoir de son activité, de ses programmes, les amateurs peuvent consulter le nouveau site en service :

<https://cycloaussonne.wordpress.com>
Email: cycloclubaussonnais@laposte.net

Lud'Aussonne

L'initiative était bonne : avec plus de 50 jeux en libre service, cette section récemment créée a prouvé que le jeu pouvait se partager en famille et entre amis. On peut donc emprunter et jouer chez soi, mais une fois par mois, l'équipe de Lud'Aussonne programme des

« soirées jeux » dans la salle du Foyer Rural. Les prochaines sont prévues le 10 mars et le 7 avril. A noter dans les tablettes !

Plus d'infos - www.facebook.com/LudAussonne
Email : ludaussonne@gmail.com
Tél : 06 61 40 07 24

Cuba en ti

L'association organisera un stage de danse les 7 et 8 avril. En intermède, elle proposera une soirée « auberge espagnole ».

Contacts : 06 89 87 91 14
contact@cubaenti.fr
Site - <http://www.cubaenti.fr>

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste "Agir pour Aussonne avec la Gauche"

Dans ce numéro, nous avons souhaité reproduire une réflexion pertinente du Président du Centre National de la Fonction Publique Territoriale sur La nécessaire évolution du service public sans pour autant moins de service public.

« La crise que traverse notre pays s'est ancrée dans nos territoires, dans les conditions de vie de chacun et interpelle l'ensemble des politiques publiques désormais conditionnées par des ressources amoindries.

Nous vivons aussi un moment d'évolution sociétale, d'un accès immédiat à l'information numérique et aux services, dont une des conséquences est l'accélération des décisions et une certaine tyrannie de l'instantanéité.

Ce moment de changement et donc de déséquilibre, est aussi un temps où la vérité n'est tristement plus qu'une opinion parmi d'autres.

Et la façon dont sont jugés aujourd'hui, service public, fonctionnaires territoriaux, élus locaux, me semble relever d'une certaine faillite intellectuelle, de cette facilité dans laquelle on juge mal pour éviter de comprendre et surtout de s'attaquer à la réalité de notre société.

Les élus croient au développement local et dans la capacité des territoires à inventer leur propre réponse. L'action publique locale constitue un puissant levier de développement et d'équilibre de nos territoires. Nous savons qu'elle est également un efficace moyen de réduction des inégalités.

Aussi, il faut comprendre que l'action publique locale ne peut se résumer à l'analyse comptable de son coût, en particulier pour les élus locaux qui année après année, votent des budgets en équilibre et rendent compte à leurs administrés.

Une vision financière qui exclurait l'utilité, pour le bien commun, de la production des services non marchand qu'élus locaux et fonctionnaires territoriaux délivrent, n'aurait d'autres buts que d'affaiblir action et pouvoirs locaux pour in fine mieux les disqualifier.

La nécessaire évolution du service public ne signifie pas moins de service public.

Les métiers exercés par les fonctionnaires locaux sont indispensables à la société. Ils font aujourd'hui l'objet d'attaques injustes et injustifiées alors que leur présence est le gage d'un niveau de sécurité, de développement, de solidarité et de protection auquel les Français sont attachés.

Le statut général de la fonction publique incarne le "contrat" existant entre la Nation et ses agents. Il est une garantie de continuité, de probité, d'impartialité et de stabilité.

Ce qui doit guider notre ambition c'est la pertinence de nos actions et notre capacité collective à répondre aux enjeux sociétaux et aux besoins exprimés par nos concitoyens.

Je suis donc convaincu qu'il n'y aura pas de service public de qualité sans fonction publique de qualité. »

Lysiane MAUREL - Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Un avenir pour Aussonne »

AUSSONNE CONSTAT D'UNE GESTION EXEMPLAIRE :

IMPÔTS NET PAR FOYER (SOURCE JDN) :	en 2009	en 2015	
	2169€	4293€	+ 200% (moyenne nationale 1283)
ENDETTEMENT :	552 000€	6 405 000€	+ 1 150%

MERCI à Mme LE MAIRE ET à TOUTE SON ÉQUIPE
BONNE ANNÉE A TOUS LES AUSSONNAISES ET AUSSONNAIS.

Sabrina FERTE - Brigitte JOUET - Chantal SEIB-TAUPIN et Julien FERTE

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20
Site : www.aussonne.fr
 Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
Services techniques
 05 62 13 22 90
Police municipale :
 05.62.13.47.24
Direction Service enfance-jeunesse-éducation
 05 62 13 47 20

- Coordination Enfance-Jeunesse : 05 61 85 89 82
- Crèche Prunel : 05 62 13 45 75
- Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54
- Relais d'Assistants Maternels : 05 62 13 22 98
- Centre de Loisirs Aussonnais Pour AdolescentS (CLAP's) : 05 62 13 22 99
- Point Information Jeunesse et Cyber-Base : 05 34 52 92 64
- ALAE maternelle et ALSH Farandole : 05 62 13 48 53
- ALAE Primaire et ALSH Alsona : 05 61 06 15 87
- Permanences Espaces Ecoute Parents : 05 62 21 40 50

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28
 Fax : 05 61 59 53 80
 CCAS :
 • Karine DANOS : 05 62 13 45 73
 • Julie MOULIS : 05 62 13 47 28
 • Christelle ANGO : 05 62 13 48 65
 Lien Social - 200 route de Merville - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi
La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le samedi de 9h à 12h. La levée est effectuée du lundi au vendredi à 14h30.

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h à 12h et de 15h à 18h
 Contacts - 05 62 74 51 70
 Avant 8h et après 18h appeler le 17 - Brigade de Beauzelle -Blagnac Constellation à Beauzelle

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du Lauragais - 31770 Colomiers

Ecoles

- Maternelle Louise Michel : 05 62 13 47 25
- Primaire Jules-Ferry : 05 61 85 07 98
- Collège Germaine Tillion - route de Merville - 05 62 13 06 40

Permanences

Député

Jean-François Portarrieu
 2 Bis, rue des Marronniers
 31140 Fonbeauzard
 jean-francois.portarrieu@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux

Pascal Boureau - Line Malric
 Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient sa permanence le 2^{ème} vendredi de chaque mois, de 14h à 17h, à la Mairie 05.62.13.47.20

Assistants sociales

- Maison de la solidarité - Le lundi de 14h à 16h ou sur rendez-vous - 05.61.71.03.50 - 4, boulevard Alain SavaryZAC Andromède 31700 Blagnac
- Mutualité Sociale-Agricole à Grenade - 05 61 10 40 40

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur inscription en mairie, la prochaine collecte aura lieu le 8 novembre

Collecte de sang

Prochaines collectes de sang, plus d'infos : 05 62 13 47 20, sur www.aussonne.fr - Agenda.

Déchetterie

- A Cornebarrieu, chemin Saint-James (près de l'itinéraire à Grand Gabarit) - Les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h - Les samedi et dimanche, de 10h à 18h - Fermée jeudis et jours fériés
- A Grenade, Route de Saint-Cézert - renseignements : 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Les vendredis matin rue de l'Eglise

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Aussonne Environnement

C. Masson Tél : 05 61 06 12 65 ou 05 61 85 05 57

contact@aussonneadea.org

site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Tisseyre - 05 61 85 07 79

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Boule Lyonnaise

M. Darolles - 05 61 85 02 19

Cercle Canin Aussonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaïeté

M. Odorico Michel

Comité des Fêtes

M. Rigaud - 05 62 13 47 20

Comm'un Accord

M. Péré - 05 62 67 58 55

Cuba en Ti

M Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Ramirez

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Fnac

M. Gros : 05.61.85.13.17

Foyer Rural

Mme. Albert - Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlîn (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora

Les Amis d'Emilien

Tél 05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com

Mi Tierra

Mme Ournières - 05 62 13 45 85

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme LUSAN-ANGOT

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

M. GHERARDI - 06 36 71 16 14

saf.xv@orange.fr

Tennis-Club Aussonnais

S. Hernandez - 06 15 43 69 41

Tennis de table

Mme Chevetzoff - 06 62 86 27 43

Thieu Lâm

Arts Martiaux Vietnamiens

M. et Mme Basset - 05 61 71 68 50

Surdi d'Oc

M. Preuchat

Union Harmonique

M. Odorico Jean-Philippe

Union Sportive Aussonnaise -

Basket M. Lefevre -

aussonne.basket@free.fr

Délégations Départementales ou Régionales :

• Chiens Guide d'Aveugles

Tél. 05 61 80 68 01

• Association des

Sclérodermiques de France

Tél 05 63 60 63 68

C'est au programme

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

Février

- Dimanche 25 février à 12h à la Halle aux Sports repas offert par la municipalité aux Aînés de la commune

Mars

- Samedi 10 mars à 20h30 dans les locaux du Foyer Rural, soirée familiale Lud'aussonne autour des jeux de société pour grands et petits
- Vendredi 16 mars à 9h30 à la Salle n°1, atelier cuisine pour les seniors - Participation gratuite, inscription auprès du Lien social - 05 62 13 47 28
- Samedi 17 mars de 9 h à 13 h à la Salle des Fêtes, Rendez-vous Jobs d'été
- Samedi 17 mars à 20 h à la halle aux Sports, soirée moules frites organisée par le Comité des Fêtes
- Lundi 19 mars à 18h au Monument aux Morts, commémoration du Cessez-le-Feu en Algérie
- Samedi 24 mars de 14h à 18h à la Salle des Fêtes, atelier d'échange de savoirs organisé par le lien social
- Dimanche 25 mars à 12h à la Salle des Fêtes repas de printemps du club de la gaieté
- Samedi 31 mars et dimanche 1er avril, au stade, 28ème tournoi international de football organisé par l'Etoile Aussonnaise Football

Avril

- Vendredi 6 avril à 18 h à la Halle aux sports, Carnaval de la ville organisé par le Comité des fêtes
- Samedi 7 avril à 20h30 à la Salle des Fêtes, soirée théâtre Propaganda, organisée par le Conseil Départemental 31 pour la saison culturelle 2018 en partenariat avec la commune d'Aussonne Entrée libre à partir de 12 ans
- Samedi 7 avril à 20h30 dans les locaux du Foyer Rural, soirée familiale Lud'aussonne autour des jeux de société pour grands et petits
- Samedi 7 et dimanche 8 avril à la Salle des Fêtes, stage de danse organisé par Cuba en ti avec soirée auberge espagnole
- Dimanche 8 avril à 17h à la Halle aux Sports, concert de printemps de l'Union Harmonique d'Aussonne avec la participation de l'Harmonie Municipale de Cornebarrieu
- Vendredi 13 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, soirée belote organisée par les Fous du Volant Aussonnais
- Samedi 14 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, soirée spectacle organisé par le Foyer Rural
- Lundi 16 avril de 14h à 19h à la Salle des Fêtes, collecte de sang organisé par l'Etablissement Français du Sang
- Samedi 21 et dimanche 22 avril, Course cyclotouriste organisée par le Cyclo-club aussonnais
- Dimanche 29 avril à 11h au Monument aux Morts, commémoration de la journée nationale de la Déportation

Mai

- Mardi 8 mai à 11h au Monument aux Morts, commémoration de la victoire du 8-mai 1945
- Samedi 12 et dimanche 13 mai de 9h à 17h à la Salle des Fêtes, braderie d'été du Foyer Rural
- Vendredi 25 mai à 21h à la salle des fêtes, concert Jazz manouch et musiques brésiliennes. Organisé par le service culture de la commune - Participation libre
- Samedi 26 mai à 20h30 dans les locaux du Foyer Rural, soirée familiale Lud'aussonne autour des jeux de société pour grands et petits

Etat civil

Naissances : Raphaël Gazagne (06-10) - Rayan Delon (08-10) - Nathanaël Bousquet-Fabre (09-10) - Lucie Rivière (09-10) - Valentine Maslarski (12-10) - Ylaine Versigny (16-10) - Lucas Arligues (22-10) - Maëlle Bultot (25-10) - Priscille Mbom Ntamaack (01-11) - Eunice Constantin (03-11) - Yuna Eychenne (03-11) - Clément Renouard (08-11) - Olympe Lanic (10-11) - Jannah Elarisi (10-11) - Paul Claraz (16-11) - Adam Dupond (21-11) - Tom Martinez (22-11) - Martin Bluze (22-11) - Tom Verhaeghe (24-11) - Ilann Hare-Letourneaux (25-11) - Noélie Heltzerlin (29-11) - Charlotte Périé (01-12) - François Ast (04-12) - Aunélia Angebert (19-12) - Adrien Korznikova (21-12) - Alexandra Korznikova (21-12)

Mariages : Bénédicte Lancelot et Guillaume Thenon (23-12)

Décès : Marie Afanasio épouse Brouillard (10-10) - Michel Joussein (03-11) - Francis Sitval (14-11) - René Buffe (08-12) - Angiolino Telloni (10-12) - Wanda Fages épouse Bongio (13-12)



Vœux

C'est par tradition que la ville organise chaque année la cérémonie des vœux aux partenaires institutionnels et associatifs. Mais c'est par conviction que Lysiane Maurel, maire, profite de ce moment pour faire l'état des lieux des actions et intentions que son équipe a pu développer. Les intentions tiennent en trois axes : « améliorer la qualité de vie, préserver l'identité du village et préparer l'avenir ». Ces lignes, Lysiane Maurel avouait les développer grâce au dynamisme de son équipe, mais aussi au travers des moments fédérateurs, de partage, vécus, sur le terrain, au fil des mois et des manifestations, avec les Aussonnais. En accordant, aussi, une pensée, pour « ceux

qui sont en souffrance », elle rappelait que la solidarité, la fraternité étaient avec la liberté, des mots auxquels la ville est particulièrement attachée. Cette qualité de vie, elle la revendiquait aussi pour l'année à venir et pour chacun et chacune de ses administrés. En marge, la qualité de vie, c'était aussi, en pointillé, l'annonce en forme de scoop faite par Pascal Boureau, conseiller départemental. Asphyxié, étouffé par les embouteillages, le nord-ouest toulousain souffre de son hyperactivité économique. Un bien pour un mal ! La question des déplacements est cruciale et les Aussonnais le savent bien, pris, matin et soir dans les embouteillages. Pascal Boureau confirmait donc que Conseil

Départemental et Toulouse-Métropole étaient bien décidés à... débloquer la situation : nouveau pont sur la Garonne, prolongement de la RD 902... Les élus Aussonnais avaient largement abondé les réflexions au travers de plusieurs demandes et inscriptions dans le cadre du PLUi-H et du dossier PARM (Projet d'Aménagement des routes Métropolitaines). Leur contribution n'a pas été inutile. Les échanges très récents laissent augurer d'une entente entre décideurs. Elle pourrait déboucher sur des solutions que tous les habitants du secteur appellent de leurs... vœux !



Téléthon Une belle mobilisation

Une nouvelle fois, les Aussonnais ont su se mobiliser pour une noble cause, la lutte contre les myopathies. Les plus jeunes d'abord. En dépit d'un temps exécrable, les élèves des classes élémentaires de Jules-Ferry se sont retrouvés au stade. Avec beaucoup d'enthousiasme, ils ont donné, dans un cross échevelé un peu de leur souffle pour ceux qui n'en ont plus. C'est ainsi aussi que le voit l'AFM (Association Française contre les Myopathies). Empêchés à cause du temps, les mères qui avaient aiguisé leurs mollets depuis quelques jours ont fait « leur » téléthon malgré tout... dans la cour. Mais l'essentiel était bien de participer.... Et ça ils l'ont fait !

Quant à l'opération « Une pile un don » réalisée à l'initiative du service enfance-jeunesse-éducation, elle a parfaitement fonctionné. 400 kg de batteries ont pu être récupérés contre 270 l'an passé. Un geste qui va aider l'AFM mais aussi.... la nature ! Restez attentifs et mobilisés : l'opération « Une pile un don » reprendra en décembre prochain !

